

Je crois devoir reconnaître ici en toute équité que cela représente pour moi bien plus qu'un simple violon d'Ingres. Aussi, si je me laissais emporter trop loin par cette propension, je compte sur vous pour me ramener au sujet qui nous intéresse tous. Mais je crois véritablement que c'est là une question vitale. Et nous avons formulé un certain nombre de suggestions, qui ne doivent être considérées que comme des suggestions.

Je crois devoir également préciser que, en tant que ministre, hors de tout contexte général, nous n'avons aucun programme organisé traitant de la pauvreté. Et de même, par ailleurs, nous avons de nombreux programmes dans lesquels on chercherait en vain cet élément. Lorsque nous traitons du domaine du développement social, nous nous penchons inévitablement sur des gens qui vivent dans ces ensembles de conditions.

Le sénateur Fournier (Madawaska-Restigouche): Monsieur le président, le témoin vient de nous parler de l'étude à laquelle il s'est livré, et de tous les renseignements qu'il s'est efforcé de recueillir. Depuis combien de temps se livre-t-il à cette étude? S'agit-il d'années?

M. Walden: Non. Je dois reconnaître en toute franchise que mon expérience dans ce domaine ne remonte qu'aux six ou huit derniers mois. Néanmoins, et bien que nous ne nous soyons pas livrés pendant des années à une étude consciencieuse et constante, nous estimons cependant, dans le contexte de notre comparution devant ce comité, que nous avons acquis par nos programmes une certaine expérience dans la façon de traiter cet élément, bien que nous n'ayons pas fait porter directement les programmes sur la question de la pauvreté.

Le sénateur Hastings: Monsieur Walden, êtes-vous l'auteur du dossier?

M. Walden: Oui.

Le sénateur Hastings: Dans le chapitre 1 de votre dossier, vous dites que ce qui fait l'objet de l'enquête de notre comité, à savoir la pauvreté, est considéré par votre ministère comme hautement prioritaire. Dans le chapitre 2, vous dites que c'est le travail de votre ministère. Je passe maintenant au chapitre 13 où vous dites que le ministère ne souhaite pas, pour l'instant, faire des commentaires sur ses programmes contre la pauvreté. Dans le chapitre 15, vous dites que les connaissances dont on dispose sont trop dispersées à travers divers ministères gouvernementaux. Au chapitre 16, vous dites que votre ministère n'a pas connaissance de programmes mis au point et appliqués par d'autres ministères coopérant avec le vôtre.

Je me demande pourquoi nous, en tant que comité, n'avons pas bénéficié de votre travail, si cette question est vraiment considérée par votre ministère comme hautement prioritaire.

M. Walden: Ce que j'ai essayé de vous faire comprendre, c'est que le problème de la pauvreté est hautement prioritaire dans notre ministère en ce sens que nous le considérons comme un aspect très important du travail que nous accomplissons,

du travail général de notre ministère. Je vais essayer de le faire mieux comprendre. Presque tous les programmes que nous avons dû mener, soit parmi les gens peu évolués ou les groupes ethniques qui se sont constitués dans notre communauté, etc., ont comporté cet élément. Je pense que ce serait vous fournir des renseignements inexacts que de vous laisser croire que nous avons véritablement fait porter nos efforts sur ce problème de la pauvreté en soi, mais il reste une préoccupation toujours présente.

Lorsque nous traitons de problèmes sociaux, on n'est pas très éloigné d'en déterminer les aspects économiques sous l'angle de la conséquence immédiate de la pauvreté.

Le sénateur Hastings: Vous n'avez pas de programme.

M. Walden: Nous n'avons pas de programmes spécialement et uniquement consacrés à la pauvreté c'est un fait.

Cependant, ce que je me suis efforcé de faire ressortir dans le deuxième paragraphe c'est que la préoccupation essentielle du dossier, à savoir la façon dont il convient d'aborder l'aspect socio-culturel, est le souci primordial de notre ministère, par opposition à ces complexités que sont soit le faible niveau de revenu ou le pourquoi de cet état de choses, ou les mesures monétaires, ou l'impôt sur le revenu — bref, toutes choses, de ce genre. Lorsqu'il s'agit de notre ignorance des programmes, au sein du gouvernement dans son ensemble, qui ont été lancés par divers ministères et qui ont recours à un ensemble de connaissances commun, les recherches ne m'ont pas permis de découvrir ce genre de choses. Je ne dis pas que, si on me donnait trois ou quatre mois de plus, je ne finirais pas par y parvenir, et ceci ne doit pas s'entendre comme une accusation mais simplement comme une constatation à l'appui du sentiment que j'ai, particulièrement en ce qui concerne la pauvreté, qu'il doit exister de la documentation quelque part. On prétend que quelqu'un doit avoir approfondi quelques-unes de ces questions, mais la question est de savoir où s'adresser et quelle attitude il convient d'adopter.

Personnellement — et je parle ici en tant que Canadien, je tiens à le préciser — c'est quelque chose de débilant, dès le départ, cette longue recherche simplement pour parvenir à localiser les renseignements.

Le sénateur Hastings: Cela est certainement quelque chose qui nous intéresse, qui rentre dans le cadre de notre mandat. Il faut que nous trouvions. Et c'est pourquoi j'espérais que vous pourriez nous dire ce que l'on accomplissait au sein de votre ministère.

A la page 7 de votre dossier, au paragraphe 17(4), vous faites la déclaration suivante:

Le secteur privé a déjà des institutions de cette sorte et le gouvernement pourrait aisément établir sans tarder des relations avec elles. Pourriez-vous nous préciser, par quelques exemples, de quelles institutions vous parlez?